
États financiers de
l'Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-24

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs de l'Université McGill et aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill au 30 avril 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 8 octobre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Notes	2015	2014
		\$	\$ (Retraité) (Note 2)
Produits			
Subventions			
Fédérales		208 514	205 687
Provinciales		444 970	451 634
États-Unis		7 126	7 684
Autres sources		27 596	24 750
Contrats		18 204	19 667
Droits de scolarité et frais		258 489	245 241
Vente de biens et services		138 726	129 170
Dons et legs		46 424	45 018
Gain sur taux de change		3 811	1 500
Produits de placement et intérêts	16	65 628	52 218
		1 219 488	1 182 569
Charges			
Salaires			
Professeurs		303 128	287 161
Personnel administratif et de soutien		223 640	231 922
Avantages sociaux		82 134	71 333
Aide aux étudiants		102 853	101 068
Étudiants		37 356	37 698
		749 111	729 182
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		43 811	39 846
Apports aux institutions partenaires		45 779	36 655
Services contractuels		23 981	22 918
Frais professionnels		21 723	19 092
Frais de déplacement		25 715	25 052
Coût des marchandises vendues et des services rendus		17 059	18 188
Frais d'occupation		19 613	24 783
Énergie		19 867	19 061
Autres charges non salariales		38 600	39 933
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		7 220	7 502
Amortissement des immobilisations		109 009	108 999
Frais d'intérêts		29 916	30 174
Frais bancaires		1 147	1 100
		403 440	393 303
		1 152 551	1 122 485
Excédent des produits sur les charges		66 937	60 084

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Notes	2015 \$	2014 \$ (Retraité) (Note 2)
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		72 263	27 747
Placements à court terme	18	17 134	78 789
Débiteurs	4	289 644	352 631
Frais payés d'avance		3 849	3 161
Stocks		1 869	1 836
		384 759	464 164
Titres négociables	18	1 485 821	1 270 073
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		36 739	42 097
Subventions d'investissement à recevoir	5	789 508	736 149
Prêts à recevoir	6	10 186	11 829
Immobilisations	7	1 340 600	1 306 416
		4 047 613	3 830 728
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	8	151 589	129 870
Créditeurs et charges à payer	9	181 397	185 888
Produits reportés		22 136	25 102
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	60 596	94 211
		415 718	435 071
Apports reportés	10	412 231	413 946
Apports reportés afférents aux immobilisations	11	838 761	825 113
Dettes à long terme	12	800 506	755 933
Passif au titre de prestations définies	13	96 681	100 829
Obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	13	104 368	112 006
		2 668 265	2 642 898
Engagements et éventualités	20 et 21		
Actif net (déficit)			
Investi en immobilisations		267 560	240 254
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	14	1 400 600	1 247 966
Affectations d'origine interne	15	69 184	66 455
Non affecté		(357 996)	(366 845)
		1 379 348	1 187 830
		4 047 613	3 830 728

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 , gouverneur

 , secrétaire-général

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Notes	2015 \$	2014 \$ (Retraité) (Note 2)
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		66 937	60 084
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		109 009	108 999
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		198	204
Amortissement des apports reportés	10	(372 282)	(369 164)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	11	(62 520)	(61 655)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	16	5 329	6 569
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	16	10 752	(2 400)
Variation du passif au titre de prestations définies		(19 040)	(9 852)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite		(17 512)	(27 881)
		(279 129)	(295 096)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	1 766	14 018
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(1 522)	(26 163)
Diminution des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		6 564	9 927
Augmentation des apports reportés		370 567	371 602
		98 246	74 288
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des placements à court terme		61 655	(42 672)
Acquisition d'immobilisations		(143 193)	(140 716)
Achat de titres négociables		(1 094 856)	(907 524)
Produits à la cession de titres négociables		863 027	750 094
Variation des prêts à recevoir		1 643	1 700
		(311 724)	(339 118)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		21 719	(48 293)
Produit de placement présenté à titre d'augmentation directe de l'actif net		105 814	145 354
Dotations		43 533	40 964
Émission de titres d'emprunt à long terme		105 000	219 000
Remboursement de la dette à long terme		(94 240)	(159 684)
Apports reportés afférents aux immobilisations		76 168	75 786
		257 994	273 127
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		44 516	8 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		27 747	19 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		72 263	27 747

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est une organisation sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Changement de méthode comptable

Au cours de l'exercice, l'Université a adopté, de façon rétrospective, le chapitre 3463 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* intitulé « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 3463 »). En vertu de ce chapitre, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs; elle utilisait auparavant la méthode du report.

Le chapitre 3463 élimine la méthode du report et de l'amortissement comme choix de méthode comptable aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies ainsi que le créneau de trois mois aux fins de l'évaluation des actifs et des obligations au titre du régime. Il exige aussi que les variations de la juste valeur des actifs du régime et les changements au niveau de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies, y compris les coûts des services passés, les gains et les pertes actuariels et les gains et les pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient constatés immédiatement à l'état de l'évolution de l'actif net. Par conséquent, l'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé dans le bilan reflète l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value à la date de clôture. De plus, le chapitre 3463 exige l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments reconnus des autres coûts découlant du Régime, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état des résultats et à l'état de l'évolution de l'actif net.

Aussi, le rendement prévu des actifs du régime n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon le chapitre 3463, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime pour établir le coût financier.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

2. Changement de méthode comptable (suite)

L'application rétrospective de cette nouvelle norme a occasionné les modifications suivantes aux montants présentés antérieurement :

	Montants initiaux	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
Bilan			
Passif au titre de prestations définies			
Au 1 ^{er} mai 2013	(41 899)	(37 677)	(79 576)
Au 30 avril 2014	(29 301)	(71 528)	(100 829)
Obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite			
Au 1 ^{er} mai 2013	(118 783)	9 937	(108 846)
Au 30 avril 2014	(120 440)	8 434	(112 006)
Actif net non affecté			
Au 1 ^{er} mai 2013	(315 296)	(27 740)	(343 036)
Au 30 avril 2014	(303 751)	(63 094)	(366 845)
État des résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2014			
Dépenses	98 125	(26 792)	71 333
Excédent des produits sur les charges	33 292	26 792	60 084
État de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 30 avril 2014			
Variation due à la réévaluation	—	(29 539)	(29 539)

3. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés, ce qui comprend les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes matérialisés à la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus basés sur le coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produit de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur de marché ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2015 est de 914 \$ (521 \$ en 2014).

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés fréquemment, y compris les placements privés, est déterminée en utilisant les valeurs obtenues par les différents gestionnaires. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, y compris les livres et les fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 17 M\$ (18,2 M\$ en 2014).

3. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Actif net

Les soldes investis dans les immobilisations représentent les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies qui persiste. Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi et au départ à la retraite autre que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'évaluation actuarielle est effectuée aux trois ans et se fonde sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui tiennent compte de la meilleure estimation de la direction à l'égard des échelons futurs des salaires, de l'accroissement des autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels). Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies de l'Université est établi périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université utilise une évaluation actuarielle établie tous les trois ans aux fins de la comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies. Cette évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels).

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2012.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

3. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et aux instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

4. Débiteurs

	2015	2014
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 986 \$ (2 229 \$ au 30 avril 2014)	29 354	39 907
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 469 \$ (410 \$ au 30 avril 2014)	4 298	4 029
Produit de placement	2 271	1 931
Subventions de fonctionnement gouvernementales	37 720	55 913
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	155 434	156 640
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	60 567	94 211
	289 644	352 631

5. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées aux subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) anciennement le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou qui ne sont pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, une partie de leur recouvrement n'est pas prévu d'ici le prochain exercice, et les balances sont présentées comme actif à long terme.

6. Prêts à recevoir

Les emprunts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,125 % (3,013 % à 4,267 % au 30 avril 2014), et leur échéance maximale est de huit ans.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

7. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 706	—	28 706	28 706
Aménagement de terrains	36 888	13 134	23 754	24 512
Bâtiments	631 406	340 879	290 527	299 437
Rénovations majeures	911 716	234 497	677 219	642 726
Améliorations locatives	17 045	4 654	12 391	1 978
Matériel	461 655	263 849	197 806	201 332
Matériel roulant	1 708	1 350	358	510
Documents de bibliothèque	158 503	89 860	68 643	64 894
Actifs incorporels	12 184	8 824	3 360	4 687
	2 259 811	957 047	1 302 764	1 268 782
Actifs en cours de développement	37 836	—	37 836	37 634
	2 297 647	957 047	1 340 600	1 306 416

8. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MEESR, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 300 M\$ (300 M\$ au 30 avril 2014) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de 152 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2015 (130 M\$ au 30 avril 2014). McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 350 M\$ (350 M\$ au 30 avril 2014), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 2,95 % pour l'exercice (3,00 % en 2014). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires, le taux moyen d'emprunt pour l'année était de 1,41 % (1,47 % en 2014). Le taux en vigueur au 30 avril 2015 était de 1,13 % (1,39 % au 30 avril 2014). Les acceptations bancaires émises à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux variant de 1,01 % à 1,52 % (1,30 % à 1,58 % au 30 avril 2014).

9. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 2 452 007 \$ (2 046 478 \$ au 30 avril 2014) de remises gouvernementales.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 11.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	413 946	411 508
Apports reportés reçus pendant l'année	339 236	337 375
Dons et legs	31 331	34 227
Amortissement des apports reportés	(372 282)	(369 164)
Solde à la fin	412 231	413 946

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Apports fédéraux	194 164	201 909
Apports provinciaux	50 966	55 562
Apports des États-Unis	3 729	3 571
Apports d'autres sources	68 081	61 655
Contrats	14 674	14 855
Dons et legs	58 814	56 445
Dotations	16 989	15 169
Produits de placement	4 814	4 780
	412 231	413 946

11. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produit lié aux subventions dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	825 113	810 982
Apports reçus	76 168	75 786
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(62 520)	(61 655)
Solde à la fin	838 761	825 113

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

11. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite)

Le solde à la fin comprend les montants suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Apports reportés, net – MEESR	436 010	410 275
Apports reportés, net – autres provinciaux	130 328	134 456
Apports reportés, net – fédéraux	123 310	127 794
Apports reportés, net – autres	149 113	152 588
Solde à la fin	838 761	825 113

12. Dette à long terme

	2015	2014
a)		
1) Obligations (i)		
Série « 11C », 4,50 %, échéant le 27 mai 2015	4 703	4 703
Série « 13C », 4,40 %, échéant le 24 février 2016	4 653	4 653
Série « 14C », 4,50 %, échéant le 8 mars 2016	7 000	7 000
	16 356	16 356
2) Billets (ii)		
3,320 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	—	10 287
3,690 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	—	19 208
3,839 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	—	27 801
4,267 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2015 (iii)	180	353
3,601 %, échéant le 2 juin 2016	6 767	7 575
2,820 %, échéant le 2 juin 2016	21 494	23 121
2,849 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2016	57 960	61 226
1,928 %, échéant le 25 avril 2017	6 473	7 468
2,323 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	58 564	60 720
2,472 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	18 755	20 170
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	165 376	176 188
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	3 837	4 418
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	15 781	16 890
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	207 438	219 000
4,125 %, échéant le 24 août 2020	3 993	4 570
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	7 654	8 489
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	52 500	—
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	20 000	21 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	52 500	—
Total des billets	699 272	688 484
Dette totale du gouvernement du Québec	715 628	704 840

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

12. Dette à long terme (suite)

	2015	2014
	\$	\$
b) Débentures de premier rang de McGill (iv), Série « A », 6,15 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
c) Autres	122	150
d) Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 648)	(4 846)
	861 102	850 144
Tranche à court terme	(60 596)	(94 211)
	800 506	755 933

- i) Les obligations sont garanties par une cession de subventions couvrant le capital et les intérêts des obligations accordées à McGill par le gouvernement du Québec en vertu d'un décret.
- ii) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec, et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement, et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
3,601 %, échéant le 2 juin 2016	808	5 959
2,820 %, échéant le 2 juin 2016	1 626	19 868
2,849 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2016	2 760	55 200
1,928 %, échéant le 25 avril 2017	994	5 479
2,323 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	2 662	53 240
2,472 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	1 415	15 925
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	10 812	132 940
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	582	2 091
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	1 110	12 451
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	11 562	161 190
4,125 %, échéant le 24 août 2020	600*	—
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	860*	—
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 240
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600

* Le paiement annuel varie d'année en année.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

12. Dette à long terme (suite)

- iii) Les billets sont garantis par une subvention à recevoir du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). Des paiements semi-annuels de capital et d'intérêts sont faits par le MEIE au nom de l'Université, à Financement-Québec.
- iv) En septembre 2002, l'Université a émis des débentures non garanties d'une valeur de 150 M\$. Contrairement aux obligations du MEESR, ces débentures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2016	60 596
2017	124 430
2018	103 062
2019	168 922
2020	171 117

13. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite a été réalisée à des fins de capitalisation au 31 décembre 2012 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2015.

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2015 est estimée à 104,4 M\$ (112,0 M\$ au 30 avril 2014). Ces montants sont comptabilisés comme charges à payer.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du régime de retraite à cotisations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	52 390	44 893
Coût des prestations	19 444	21 397
Charge de retraite à payer		
Charges du Régime		
Coût des services courants	5 830	4 695
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	4 369	3 635
	10 199	8 330

Les informations relatives au passif se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$ (Retraité) (Note 2)
Obligations au titre des prestations définies	(351 784)	(338 987)
Juste valeur des actifs du Régime	255 103	238 158
Déficit	(96 681)	(100 829)
Obligations au titre des prestations définies	(96 681)	(100 829)

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2015	2014
	%	%
Équivalents de trésorerie	2,7	2,0
Immobilier	11,1	12,4
Actions	31,9	33,0
Titre à revenus fixes	54,4	52,6

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Taux d'actualisation	5,75	5,75
Taux de rendement	4,75	4,75
Inflation	3,00	3,00

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite

	2015	2014
	\$	\$
		(Retraité) (Note 2)
Solde au début	112 006	108 846
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 353	1 288
Intérêts sur l'obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite	5 805	5 606
Prestations versées	(4 922)	(5 297)
(Gain) perte actuariel net	(9 874)	1 563
Solde à la fin	104 368	112 006

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2015	2014
	%	%
Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite en fin d'année		
Taux d'actualisation	5,75	5,75
Taux de croissance des salaires – Retraités	4,75	4,75
Taux de croissance des salaires – Professeurs	5,7	4,5
Taux de croissance des salaires – Autres que les professeurs	4,0	3,5
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	8,0	8,0
Taux tendanciel définitif	5,0	5,0
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2019	2016

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

14. Éléments grevés d'affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2015	2014
	\$	\$
Dotations aux facultés	597 152	521 692
Aide aux étudiants	458 751	410 407
Dotations à la recherche	118 459	109 232
Nouvelles priorités	25 265	20 486
Dotations à la bibliothèque	27 426	25 477
Services aux étudiants	9 327	7 801
Rentes	3 156	2 722
Revenu cumulé	161 064	150 149
	1 400 600	1 247 966

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,25 % (4,25 % en 2014) de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

15. Éléments grevés d'affectations d'origine interne

	2015	2014
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	23 111	17 638
Fonds de démarrage pour les professeurs	9 666	10 633
Autres	36 407	38 184
	69 184	66 455

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

16. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2015	2014
	\$	\$
Variation non réalisée de la juste valeur marchande des placements	5 329	6 569
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	10 752	(2 400)
Produits de placement et intérêts créditeurs	49 547	48 049
	65 628	52 218

17. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	9 944	(3 404)
Frais payés d'avance	(688)	769
Stocks	(33)	252
Créditeurs et charges à payer	(4 491)	15 902
Produits reportés	(2 966)	499
	1 766	14 018

18. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque du marché, ce qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2015, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 974 M\$ CA (903 M\$ CA au 30 avril 2014) dont notamment un montant de 702 M\$ CA libellé en devise américaine (617 M\$ CA au 30 avril 2014).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations de taux d'intérêt lié à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à revenu fixe sur la situation financière.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

McGill s'engage à avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs venant à terme. Au 30 avril 2015, les principaux passifs étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 29 M€ à un taux moyen à terme de 1,3821 et de 299 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2418 au 30 avril 2015, échéant le 10 juin 2015 (33,0 M€ à un taux moyen à terme de 1,52333 et de 255,5 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,11107 au 30 avril 2014, échéant le 11 juin 2014). Au 30 avril 2015, la juste valeur de ces contrats consistait en un gain non réalisé d'environ 9,6 M\$ inclus dans les titres négociables (un gain non réalisé de 3,2 M\$ au 30 avril 2014).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 56,7 M\$ (45,9 M\$ au 30 avril 2014) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2015, la juste valeur du swap était de 33,8 M\$ (25,9 M\$ au 30 avril 2014).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, devrait suffire à rembourser de façon efficace les débetures de premier rang en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

L'Université a conclu des ententes concernant l'achat de gaz naturel dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'au 31 mars 2016. La juste valeur des swaps de produits financiers est déterminée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés en utilisant les prix à terme ou les taux en vigueur à la date d'évaluation de l'indice financier, selon la durée contractuelle de l'instrument. Ces flux de trésorerie sont ensuite actualisés à l'aide d'une courbe qui reflète le risque de crédit de l'Université ou de la tierce partie, le cas échéant. La juste valeur du swap est de 0,2 M\$ inférieure au prix fixe contracté. Le passif en résultant a été enregistré au bilan dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2015	2014
	%	%
Actions canadiennes	11	10
Actions américaines	21	17
Actions autres que nord-américaines	19	23
Titres à revenu fixe canadiens	14	13
Titres à revenu fixe américains	4	4
Fonds de couverture	18	19
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissements privés et autres	13	14
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,72 % et 4,38 % (entre 0,97 % et 1,00 % au 30 avril 2014).

19. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2015 s'élèvent à 136,8 M\$ (141,6 M\$ au 30 avril 2014) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

20. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentent les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants :

	\$
2016	5 483
2017	4 272
2018	2 663
2019	2 954
2020	1 790
2021 et suivantes	6 442
	23 604

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, elle a pris des engagements totalisant 56,2 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2015

(en milliers de dollars)

20. Engagements (suite)

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 68,6 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

21. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au *Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement final de ces procédures encore en instance au 30 avril 2015, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il sera vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.